



Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 juin 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 juin 2018

DIRECTION GENERALE – APPROBATION DE LA CHARTE DE PARTENARIAT 2018-2021 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET SON CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Josiane METAYER, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Marie-Chantal GARENNE à Yvonne VACKER, Alain GRIPPON à Sophia MARC, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Florent SIMMONET, Guillaume JUIN à Yamina BOUDAHMANI, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD à Jean-Claude FRADIN, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Stéphane PIERRON à Bruno JUGE, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Eric PERSAIS, Dominique SIX à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marc THEBAULT à Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBault, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, René PACAULT, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Marc THEBAULT

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jacqueline LEFEBVRE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180625-C76-06-2018-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2018

DIRECTION GENERALE – APPROBATION DE LA CHARTE DE PARTENARIAT 2018-2021 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET SON CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Conseil de Développement a été créé, en 2002, par la Communauté d'Agglomération, en application de l'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999.

Aussi, les élus communautaires souhaitent, au travers du renouvellement, pour les trois années à venir, d'une Charte de partenariat, associant la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et le Conseil de Développement, réaffirmer leur volonté d'entretenir un dialogue permanent avec différentes composantes de la société locale.

Cette Charte de partenariat, jointe en annexe de la présente délibération, rappelle que le Conseil de Développement de la CAN (CD CAN), conformément à sa vocation :

- s'efforcera de garantir une articulation optimale entre les attentes de la société et les contraintes des élus décideurs, dans le seul souci de l'intérêt général ;
- privilégiera, grâce à la pluralité des statuts, des origines, des expériences et des compétences de ses membres, les approches innovantes et transversales, notamment dans le cadre des thématiques d'études, soumises à son investigation.

Constitué de représentants, issus de champs d'action divers, le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais, organisé en 3 collèges, assure, en effet, des missions consultatives et représente une véritable force de proposition, auprès des élus communautaires, en matière de réflexion prospective dans les domaines touchant à l'aménagement et au développement durable du territoire.

Pour ce faire, la CAN met à disposition une ingénierie d'accompagnement spécifique pour permettre au CD CAN, grâce à l'investissement de ses membres bénévoles, de jouer pleinement son rôle dans l'aide à la décision publique.

Dans cet esprit, il est, d'ores et déjà, proposé au Conseil de Développement de mobiliser, pour l'année 2018, ses propres forces ainsi qu'un réseau d'experts autour de deux thématiques d'études :

- une, en rapport avec la place de l'industrie au sein de l'Agglomération du Niortais, qui consistera à identifier, en ce domaine, nos atouts et nos potentialités de développement économique et de mutation technologique pour le proche avenir ;
- une autre, visant, plus particulièrement, l'aménagement futur de services innovants en direction de nos concitoyens, au travers du concept dit, de « Villes Intelligentes » (ou « Smart Cities »), intéressant l'ensemble du territoire de notre agglomération

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la nouvelle Charte de partenariat 2018 – 2021 entre la CAN et le Conseil de Développement,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué